



Toute l'Info Europe en Guyane

N°10- Janvier-Février 2018



LA COOPÉRATION AMAZONIENNE A FÊTÉ SES 10 ANS



Le programme de coopération Amazonie a fêté ses 10 ans en décembre 2017. A cette occasion, les différents partenaires institutionnels se sont réunis lors des comités de suivi et de sélection sur l'invitation de la CTG, autorité de gestion des fonds européens.

Ainsi, le ministère des Affaires Étrangères du Suriname, le gouvernement d'Amapa, la consule honoraire du Guyana, le secrétariat à la coopération du CARIFORUM, la Commission européenne ainsi que les partenaires locaux (CNES et Préfecture) ont assisté à la célébration de la première décennie de la coopération amazonienne.

Le Président de la CTG a d'ailleurs tenu à remercier et honorer les précurseurs de cette coopération, messieurs Antoine Karam et Georges Elfort en leur remettant une médaille.

De plus, une dizaine de porteurs ont présenté leurs projets au comité de sélection en vue d'une éventuelle programmation au titre du PCIA.

Plusieurs thématiques sont concernées:

- biodiversité
- culture
- santé
- compétitivité
- transports

A l'issue de ces présentations, les partenaires ont statué sur la programmation de projets de qualité dans une perspective de pérennisation de la coopération amazonienne.

Le film des 10 ans de la coopération amazonienne est disponible sur le Facebook [Europe en Guyane](#) et le site internet www.europe-guyane.fr

Point sur la programmation (au 1er février 2018)

| | Nombre de dossiers programmés | Montant UE programmé |
|-------------------------|-------------------------------|----------------------|
| PO FEDER-FSE | 170 | 142 195 309 € |
| PO FEAMP | 69 | 8 666 676 € |
| PDRG FEADER | 412 | 35 494 619 € |
| PCIA (FEDER-CTE) | 9 | 4 784 350 € |

FOCUS

L'évaluation à mi-parcours

Les programmes européens de la période 2014-2020 sont orientés vers la recherche de résultats dans les domaines soutenus par les FESI (Fonds Européens Structurels d'Investissement). Dorénavant, la mise en oeuvre des programmes ne repose plus uniquement sur la dépense des crédits européens, mais également sur **les réalisations et les résultats** que chaque programme s'est engagé à atteindre avec les FESI.

Le suivi des programmes repose donc à la fois sur la **consommation financière des crédits mais aussi sur l'avancement physique des opérations** au regard des enjeux identifiés en début de programmation.

Le Cadre de performance

La performance se mesure à travers l'atteinte de valeurs déterminées par l'autorité de gestion (AG) dans chaque programme au sein d'un **CADRE DE PERFORMANCE**. Il est défini une fois que la stratégie est **finalisée**, les moyens financiers **affectés** de manière précise et les indicateurs de réalisation **identifiés**.

Les indicateurs du cadre de performance englobent :

- un indicateur financier par axe prioritaire du programme dont la valeur cible correspond au montant de l'enveloppe de l'axe prioritaire en coût total,
- un ou plusieurs indicateurs de réalisation par axe prioritaire,
- le descriptif des étapes clés de mise en oeuvre lorsque l'AG y a recours.

La réserve de performance correspond à **6% des ressources FESI** allouées à la France par fonds et par catégories de ré-



gions. Elle est débloquée dans le cas où les cibles des indicateurs du cadre de performance sont atteintes.

Le cadre de performance est donc un outil de mesure de la performance des programmes. Pour ce faire, 2 examens de performance auront lieu au cours de la programmation:

- la valeur **intermédiaire** doit être atteinte au 31 décembre 2018 et sera examinée formellement en 2019.
- la valeur **cible** doit être atteinte au 31 décembre 2023 et sera examinée formellement en 2025.

La révision à mi-parcours

La révision à mi-parcours est l'occasion de modifier et/ou de réorienter certains crédits, ou encore de modifier certaines cibles en cours de programmation. C'est une étape clé de la programmation, puisque l'autorité de gestion qui analyse ses premiers résultats, est en capacité d'anticiper leur progression ainsi que l'atteinte de certains objectifs fixés au 31 décembre 2018.

Rappelons que si l'AG ne respecte pas les cibles établies dans le cadre de performance, elle est susceptible de perdre 6% de l'enveloppe financière de l'axe prioritaire qui sera alors réaffectée sur d'autres axes si le besoin est avéré.

L'INFO EN +

2018 : CONTRÔLES INTERNES ET AUDITS

Dans le cadre du bon fonctionnement des fonds européens, un certain nombre d'audits et contrôles internes ont débuté en 2017 et se poursuivent en 2018.

20/09/2017 Audit direction générale agriculture

Enjeux: vérifier l'application des règles et procédures réglementaires en matière de commande publique.

09/12/2017 Audit CICC

Enjeux: évaluer le fonctionnement des systèmes de gestion et de contrôle mis en place par la CTG en tant qu'autorité de gestion et la DRFIP en tant qu'autorité de certification pour les 2 programmes (PCIA et PO FEDER/FSE).

28/12/2017 Audit de la Cour des Comptes

Enjeux: analyser et contrôler le déroulement et l'impact de la programmation 2007-2017 sur le territoire guyanais.

01/02/2018 Contrôle de qualité et gestion FEAMP

05//03/2018 Lancement plan de contrôle interne

Enjeux: évaluer en interne le respect des procédures afin de proposer des axes d'amélioration pour un système de gestion et de contrôle des fonds adéquats.



2017 : DES PROJETS PHARES



PO
FEDER-FSE

Guyane Metal Design

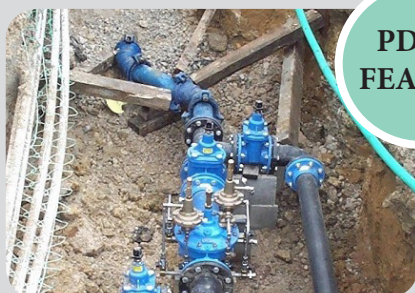
Modernisation de la première unité de ferronnerie industrielle de l'Ouest Guyanais
Maitre d'ouvrage: CAP NORD GUYANE METAL DESIGN
Coût total : 567 205, 48 €
Part UE: 311 963,48 €



PCIA

Oyapock Coopération Santé (OCS)

Ce projet a pour objectif de renforcer les compétences en éducation à la santé reproductive et sexuelle des professionnels et des acteurs publics locaux.
Coût total: 1 791 805 €
Part UE: 754 820 €



PDRG
FEADER

Travaux de réalisation des VRD Village Martin

Travaux de réalisation des VRD des quartiers du village Martin: Phase 2 raccords au réseau de distribution d'eau potable.
Maitre d'ouvrage :
Commune de Saint-Georges
Coût total: 90 000 €
Part UE: 35 999,99 €



PO
FEAMP

Aide en faveur de la pêche côtière et de la collecte de poisson

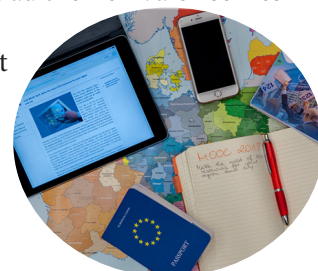
Aide en faveur de la pêche côtière et de la collecte de poisson
Maitre d'ouvrage :
Madame Batson Beverly Ann
Coût total: 15 983,01 €
Part UE: 15 983,01 €

Le MOOC (Massive Open Online Courses) sur les financements européens

Le Comité des Régions lance un troisième cours en ligne consacré plus particulièrement au thème «Valorisez les ressources de l'UE dans les régions et les villes». Vous y trouverez des informations utiles relatives au fonctionnement des institutions européennes, à la préparation du budget de l'Union européenne, les politiques et programmes de l'UE (actuels et futurs) ainsi que des outils pratiques et exemples de possibilités de financements disponibles à l'échelon régional et local.

Le cours est disponible sur Iversity, une plateforme d'apprentissage en ligne :

<https://cor.iversity.org/fr/courses/make-the-most-of-eu-resources-for-your-region-or-city>



APPELS A PROJETS EN COURS

LIMITE DE DÉPÔT :
30 MARS 2018



APPEL À PROJETS FSE ETAT «ACTIONS PÉDAGOGIQUES INNOVANTES EN FAVEUR DES PUBLICS FRAGILISÉS»

CET APPEL À PROJETS EST DESTINÉ AUX ORGANISMES DE FORMATION AYANT POUR OBJECTIF DE PERMETTRE AU PUBLIC FRAGILISÉ DE GAGNER EN AUTONOMIE À TRAVERS : L'INSERTION SOCIALE

ET PROFESSIONNELLE, LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, L'AIDE À LA CONSTRUCTION DES PROJETS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS.

APPEL À PROJETS «AGRO-INDUSTRIES»

CET APPEL À PROJETS A POUR OBJECTIF D'ENCOURAGER LES INITIATIVES PUBLIQUES ET/OU PRIVÉES CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITÉS INNOVANTES DE LA FILIÈRE AGRO ALIMENTAIRE ET AGRO TRANSFORMATION.

LIMITE DE DÉPÔT :
30 AVRIL 2018



PROCHAINS APPELS A PROJETS

LANCEMENT
1^{ER} TRIMESTRE 2018



APPEL À PROJETS «ÉCLAIRAGE PERFORMANT»

IL VISE L'ÉMERGENCE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE SOLUTIONS TECHNIQUES GARANTISSANT LA GÉNÉRALISATION DES SOLUTIONS «BASSES CONSOMMATIONS» DANS LES ÉCLAIRAGES DES ESPACES EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS PUBLICS.

APPEL À PROJETS «INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES EN AUTOCONSOMMATION»



CET APPEL À PROJETS A POUR OBJET DE FAIRE ÉMERGER À COURT TERME DES PROJETS EXEMPLAIRES D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES EN AUTOCONSOMMATION.



D'autres appels à projets ont été lancés au niveau national dans le domaine de la transition écologique et énergétique. Vous pouvez les consulter sur le lien suivant:
<http://www.ademe.fr/actualites/appeles-a-projets>

Sessions d'informations Une nouvelle année dynamique



L'année 2018 vient de débuter et les sessions d'information se succèdent.

Les 11 et 18 janvier 2018, 2 sessions d'information se sont déroulées au Pôle Affaires Européennes à l'attention des candidats sélectionnés: la première dans le cadre de l'AMI «Professions libérales» et la seconde concernant l'AMI «Petite enfance».

Une autre réunion d'information était organisée le jeudi 1^{er} février afin de répondre à l'appel à projets FSE-Etat «actions pédagogiques innovantes en faveur des publics fragilisés» lancé le 22 janvier 2018.

Ces rencontres sont l'occasion pour les porteurs de projets de faire part de leurs questionnements et pour les interlocuteurs du PAE de mieux appréhender leurs difficultés.

UN CHIFFRE, UNE INFO

C'est le nombre de projets validés au 1^{er} décembre 2017, pour un total de 137 millions d'euros de FEDER-FSE. La Guyane est classée 1^{ère} région en terme de demande de subvention FEDER/FSE et 10^{ème} région au niveau national au 27 novembre 2017.

163 dossiers de programmation des programmes de subvention

PUBLICATION : COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE
Pôle Affaires Européennes (PAE)

CONCEPTION - RÉDACTION : K. Clet

CRÉDITS PHOTOS : PAE

CONTACTS : Pôle Affaires Européennes - Les Verrières de la Madeleine
2260 route de la Madeleine - 97 300 Cayenne
georgia.larance@ctguyane.fr